Exposition
Genève

Crises humanitaires
Dilemmes numériques

le sentier humanitaire

04—12 déc.2019

04—12 déc. 2019
rcrcconference.org/trail

Place
des Nations

Le pouvoir de l'humanité
RÉUNIONS STATUTAIRES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

MOUVEMENT INTERNATIONAL

le sentier humanitaire

04—12 déc.2019

Le Sentier humanitaire à Genève

04—12.
12.2019

Partez en voyage à travers l'histoire humanitaire de la Croix-Rouge en plongeant au cœur même de la Ville de Genève.

Musée à ciel ouvert, le Sentier humanitaire vous propose de parcourir des chemins reliant des sites historiques et symboliques, ainsi que des expositions et des événements temporaires portant sur les thèmes de la XXXIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les visiteurs peuvent choisir entre deux sentiers, ou découvrir séparément et dans n'importe quel ordre les différents sites et événements mis à l'honneur.

Sentier 1: L'Héritage humanitaire Vieille-Ville

Découvrez comment une poignée de citoyens genevois ont donné naissance à la Croix-Rouge, initiative qui a rapidement abouti à une action humanitaire concrète puis à l'élaboration du droit international humanitaire.

Sentier 2: Le Périple humanitaire Quartier international

Explorez l'histoire fascinante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le développement remarquable de l'action humanitaire internationale et du droit international humanitaire, ainsi que les défis émergents et à venir.

Cette brochure vous guidera le long des différentes étapes du sentier réparties dans la ville. Nous vous proposerons en outre des vidéos à regarder en chemin pour enrichir votre visite.

Sur votre téléphone ou tablette, vous pourrez accéder à un plan numérique interactif dont vous pourrez vous servir pour vous orienter dans la ville, en complément ou en remplacement de la brochure.

L'Héritage humanitaire

1. Le charismatique visionnaire
2. L'Agence internationale des prisonniers de guerre
3. Le général humanitaire
4. Le juriste bâtisseur
5. Conférence Internationale de 1863
6. L'éveil de l'aide humanitaire
7. L'impression d'un livre historique
8. Henry Dunant, de l'enfance à l'âge adulte
9. La naissance d'une idée
10. Le lancement de la Croix-Rouge
11. Le premier mondialiste de l'humanitaire
12. Le médecin philanthrope
13. L'essor du Mouvement de la Croix-Rouge
14. Le lancement des Conventions de Genève

01—

Le charismatique visionnaire

Tout commença en 1862 avec la promotion d'une idée. Trois ans plus tôt, Henry Dunant, jeune citoyen genevois, voyageait dans le Nord de l'Italie pour des raisons professionnelles quand il s'était retrouvé sur les lieux de la sanglante bataille de Solférino. À son retour à Genève, il publia un livre intitulé *Un souvenir de Solférino*, réclamant une amélioration des soins apportés aux soldats blessés en temps de guerre. En moins de deux ans, la Croix-Rouge fut créée et la Convention de Genève fut signée.

Malheureusement, les entreprises commerciales d'Henry Dunant ne connurent pas le même succès, et en 1867, le Genevois se retrouva en faillite, ce qui le força à quitter pour toujours sa ville natale et le conduit à être exclu du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Le buste qui se trouve devant vous fut sculpté par Luc Jaggi et inauguré en 1980. Il représente Henry Dunant dans la trentaine, lorsque ce communiquant et rassembleur plein de ressources pouvait recueillir des soutiens dans toute l'Europe.

Plus tard, peu nombreux seront ceux qui reconnaîtront Henry Dunant, vieil homme vivant dans la précarité à Heiden, dans le canton d'Appenzell. Le Genevois parvint toutefois à refaire surface dans l'esprit du public, tout d'abord grâce à un article écrit par un journaliste. Il s'efforça de regagner la reconnaissance qu'il pensait mériter et finit par l'obtenir en recevant en 1901 le premier prix Nobel de la paix.

Vous en apprendrez davantage sur Henry Dunant à mesure que vous suivrez le sentier.

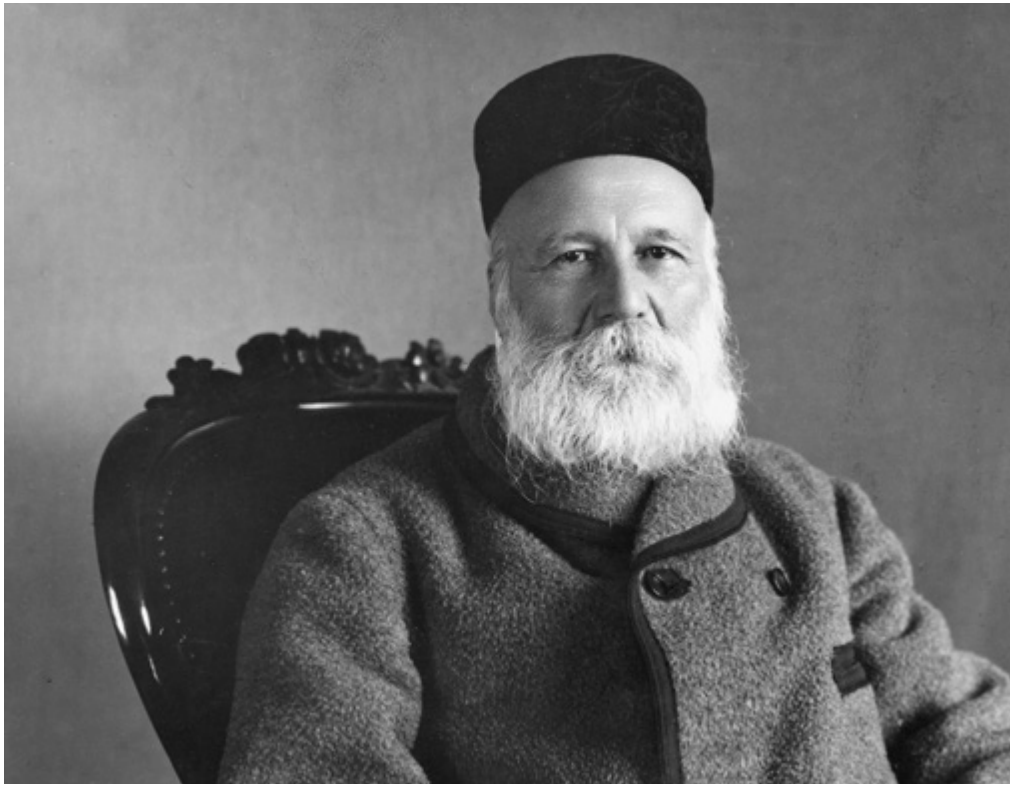

▶ Prochaine étape : faites demi-tour et marchez vers le musée Rath.

02–

L'Agence internationale des prisonniers de guerre

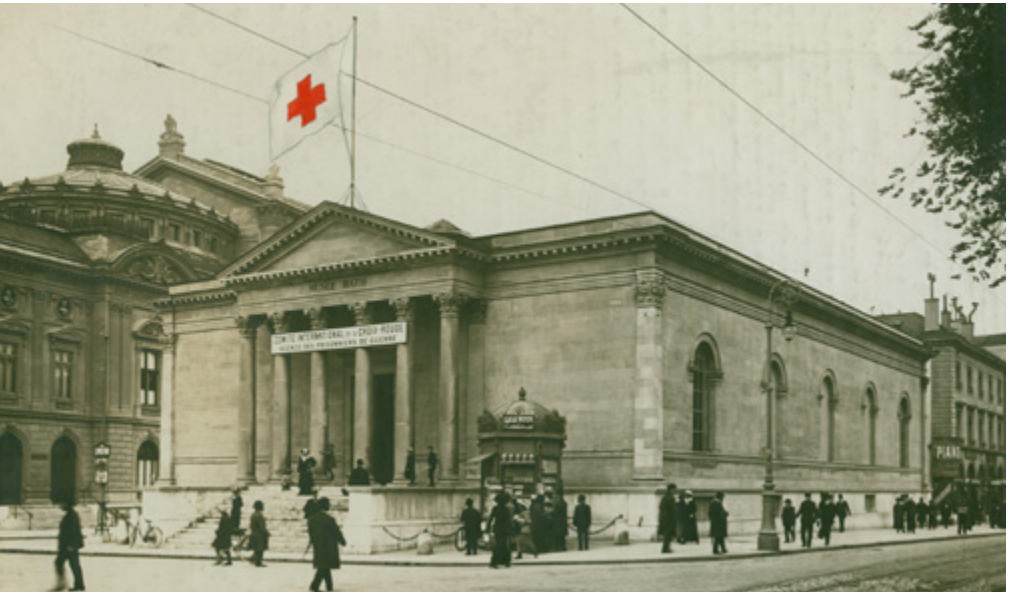

L'espace d'un instant, vous remonterez dans le temps jusqu'à un évènement marquant de l'histoire de la Croix-Rouge : la Première Guerre mondiale (1914-1918).

Le CICR créa l'Agence internationale des prisonniers de guerre en 1914, et c'est dans les locaux du premier musée d'art ouvert au public suisse en 1826 que 3000 volontaires travaillèrent sans relâche jusqu'à la fermeture de l'Agence en 1923. L'Agence accomplit une œuvre prodigieuse compte tenu des enjeux logistiques et techniques auxquels elle fut confrontée : 7 millions de fiches conservant la trace de prisonniers enregistrés par des autorités détentrices ou recherchés par leur famille ; 20 millions de messages échangés ; et 2 millions de colis personnels distribués. La majorité des volontaires de l'Agence étaient des femmes. Certaines d'entre elles firent carrière au CICR, en tant que déléguées notamment.

Par ailleurs, le CICR innova en visitant des prisonniers de guerre et en intervenant au sujet de l'utilisation d'armes à l'origine de souffrances extrêmes, comme le gaz moutarde. Les limites fixées à la guerre par la Convention de Genève de 1864 furent par la suite étendues.

Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – exposition permanente
Au milieu des 6 millions de fiches qui subsistent, les visiteurs peuvent constater par eux-mêmes l'immense travail méticuleusement effectué par les volontaires de l'Agence internationale des prisonniers de guerre en découvrant le cas de quatre détenus originaires du Royaume-Uni, de France et d'Allemagne.

▶ Faisons à présent la connaissance de deux autres personnages importants de l'histoire.

Prochaine étape : rendez-vous à la statue équestre du général Guillaume-Henri Dufour, au milieu de la Place de Neuve.

03–
Le général humanitaire

Cette statue datant de 1884 représente le général Guillaume-Henri Dufour, hautement respecté pour sa carrière de militaire, mais aussi d'ingénieur et de topographe. Il servit sous les ordres de Napoléon 1er, fut nommé quatre fois commandant en chef de l'armée fédérale suisse et fonda la première École militaire fédérale à Thoune (canton de Berne).

Parmi les officiers formés à Thoune figurent Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'ancien empereur et futur Napoléon III de France (1852-1871). La relation privilégiée que tissèrent Guillaume-Henri Dufour et Louis-Napoléon Bonaparte marqua l'histoire de la Croix-Rouge.

Guillaume-Henri Dufour devint un héros national après avoir pris le commandement de 100 000 hommes de l'armée fédérale et mis fin à la guerre civile qui sévit en 1847, quand les cantons catholiques tentèrent de former une alliance séparée, le Sonderbund. Outre ses compétences militaires, qui lui permirent de remporter la victoire en moins d'un mois et en faisant moins de cent victimes, son égard pour les vies humaines lui valut d'être admiré hors de Suisse. Durant la guerre civile, il ordonna ainsi à ses troupes de respecter les soldats ennemis blessés et capturés, d'épargner les enfants, les femmes et les personnes âgées et de prendre soin d'eux.

Suivez le sentier pour découvrir comment l'expérience et le prestige du général contribuèrent au lancement de la Croix-Rouge.

▶ Prochaine étape : entrez dans le Parc des Bastions et marchez le long de l'allée centrale jusqu'au buste de Gustave Moynier qui se trouve sur la gauche.

04–
Le juriste bâtisseur

Gustave Moynier naquit en 1826 au sein d'une famille bourgeoise prospère. Il étudia à Paris où il se prit d'un vif intérêt pour le droit, mais à son retour à Genève, il se rendit compte qu'il était destiné à servir une cause plus grande que la pratique du droit. Il s'engagea dans des organisations philanthropiques et devint notamment président de la *Société genevoise d'utilité publique*, qui s'attaque à des problèmes d'ordre social à l'échelle locale.

Gustave Moynier mit toute son énergie au service de ces causes et assista à des conférences caritatives dans des capitales européennes dans le but d'étendre son action au-delà de la République helvétique. Il fut immédiatement convaincu par les propositions formulées par Henry Dunant dans son livre *Un souvenir de Solférino*, visant à garantir une assistance aux soldats blessés de tous les camps en temps de guerre. Cultivant une relation complémentaire, Gustave Moynier et Henry Dunant déclenchèrent un processus qui suscita vite un intérêt sans précédent. Cependant, la relation entre les deux hommes se détériora rapidement du fait de leurs personnalités et de leurs motivations divergentes.

Gustave Moynier possédait de réelles capacités d'organisation et une intelligence juridique aigue. On lui reconnaît d'avoir donné une forme durable aux idées d'Henry Dunant et d'avoir été le précurseur du droit international humanitaire. Ce buste sculpté par Otto Bindschedler fut inauguré en 1989 en hommage au rôle considérable joué par Gustave Moynier en tant que cofondateur et président du CICR (poste qu'il occupa pendant 46 ans de 1864 à 1910).

Exposition Pages – Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
En 1869, Gustave Moynier lança un bulletin international qui allait devenir la Revue internationale de la Croix-Rouge, la plus vieille publication internationale consacrée au droit et à l'action humanitaires. À l'occasion du 150e anniversaire de la Revue, cette exposition invite les visiteurs à se plonger dans ses pages fascinantes. Elle dure jusqu'au 30 avril 2020.

▶ Vous pouvez vous rendre au Mur des Réformateurs pour en apprendre plus sur l'histoire de Genève, aller découvrir le monument de l'initiateur de l'œuvre de la Croix-Rouge, ou prendre directement la direction du Palais de l'Athénée (2, rue de l'Athénée).

L'histoire de Genève : l'impact de la Réforme calviniste
Vous vous trouvez à présent devant le Monument international de la Réformation, ou Mur des Réformateurs, qui commémore le 400e anniversaire de la naissance de Jean Calvin (1509-1564). Sa construction commença en 1909 et s'acheva en 1917.

En mai 1536, Genève adopta la Réforme. Trois mois plus tard, un jeune avocat prometteur et réformateur de passage à Genève fut persuadé d'y rester et de participer à la structuration de la nouvelle église. Il s'appelait Jean Calvin et allait transformer la ville. Genève, entièrement cernée de territoires catholiques, reçut le surnom de « Rome protestante ».

Au cours des deux siècles suivants, l'arrivée massive de réfugiés protestants mit la petite république à rude épreuve, mais surtout, elle lui donna accès à un vaste réseau de huguenots en Europe et permit à de nouveaux secteurs économiques de prospérer (finance, textile et horlogerie). Genève devint en outre un centre de promotion religieuse et culturelle en traduisant et en imprimant la Bible, en apprenant à ses citoyens à lire et en créant en 1559 l'Académie pour former des pasteurs de différents pays. Cette institution devint en 1873 l'Université de Genève, et se situe derrière vous.

Monument de l'initiateur de l'œuvre de la Croix-Rouge
Inaugurée en 1963, cette sculpture de Jacques Probst représente un ange protégeant un soldat blessé et une réfugiée avec ses enfants. Elle a été présentée à la Ville de Genève par le *Comité genevois pour un monument Henry Dunant*, en commémoration du 100e anniversaire de la Croix-Rouge créé lors de la Conférence internationale de 1863 (voir l'étape 5).

▶ Prochaine étape : rendez-vous au Palais de l'Athénée (2, rue de l'Athénée).

05–

La Conférence internationale qui donna naissance à la Croix-Rouge

En 1850, suite à un vote, les murs fortifiés cernant Genève furent enfin démolis et remplacés par de nouvelles constructions, dont le Palais de l'Athénée, bâti en 1863 par le banquier Jean-Gabriel Eynard. La même année, sa veuve proposa que le Palais de l'Athénée accueille la Conférence internationale.

Celle-ci fut organisée du 26 au 29 octobre par un comité rassemblant Henry Dunant, le général Dufour et Gustave Moynier, ainsi que deux médecins, Louis Appia et Théodore Maunoir (voir les étapes 11 et 12). Trente-six personnes, parmi lesquelles des délégués officiels de 14 pays, prirent part à cette initiative privée.

Plusieurs résolutions furent adoptées en vue de mettre en œuvre les idées d'Henry Dunant. Il fut décidé de créer des comités de secours nationaux qui formeraient des volontaires et prépareraient du matériel en temps de paix pour appuyer les services médicaux en temps de guerre. Un signe distinctif à arborer sur une brassière ou un drapeau fut choisi : une croix rouge sur fond blanc.

Le premier comité national de secours fut établi en décembre 1863 dans le royaume de Wurtemberg. Dans les mois qui suivirent, d'autres furent créés en Belgique, en Prusse, au Danemark, en France, en Italie, en Espagne et en Hesse. En moins de cinq ans, 22 sociétés furent fondées.

C'est ainsi que naquirent l'organe qui serait plus tard rebaptisé Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

▶ Prochaine étape : la Chapelle de l'Oratoire (7, rue Tabazan).

06—

L'éveil de l'aide humanitaire

Au XIXe siècle, les œuvres caritatives étaient bien ancrées dans les activités religieuses à Genève, notamment au sein des familles patriciennes. On observa par ailleurs un renouveau spirituel et social appelé le *Réveil*. En 1834, les partisans de ce mouvement formèrent dans cette chapelle la Société évangélique de Genève.

C'est ici que le jeune Henry Dunant se mit à jouer un rôle très actif, les œuvres caritatives nourrissant son sentiment de responsabilité sociale et de compassion. En 1852, à l'âge de 24 ans, il cofonda l'Union chrétienne de Genève (celles de Londres et de Paris existaient déjà) et prit part à la création de ce qui deviendraitl'Alliance mondiale des YMCA (Young Men's Christian Associations ou Unions chrétiennes de jeunes gens). Son rôle de secrétaire-correspondant lui permit d'atteindre un vaste réseau en Europe, et ainsi de développer ses aptitudes de communiquant et de rassembleur.

En 1859, ayant entendu parler du bain de sang que fut la bataille de Solférino, la Société évangélique exprima ses inquiétudes concernant le sort des soldats blessés et appela sa paroisse à envoyer une mission de secours. Quatre volontaires se rendirent en Lombardie au moment où Henry Dunant revenait lui-même de Solférino à Genève. Même s'il ne prit pas part à cette mission, Henry Dunant constata qu'il était nécessaire de faire une distinction entre les œuvres religieuses et laïques.

Les membres de l'élite genevoise, qui œuvraient activement au sein des églises protestantes ou évangéliques officielles, se sentaient le devoir d'aider et de protéger les personnes vulnérables. Ce sens prononcé du devoir contribue sans aucun doute à expliquer l'essor de la Croix-Rouge dans la Genève du XIXe siècle.

Première Conférence mondiale des YMCA (Paris, 1855). Henry Dunant est le troisième homme debout en partant de la gauche.

▶ Prochaine étape : l'imprimerie de Jules-Guillaume Fick (14, rue Etienne-Dumont).

07–

L'impression d'un livre historique

Cette plaque commémore le 150e anniversaire de la première édition d'*Un Souvenir de Solférino*, d'Henry Dunant. C'est ici que se trouvait l'imprimerie de Jules-Guillaume Fick, l'imprimeur le plus prestigieux de Genève, spécialisé dans les éditions limitées de luxe.

C'est ici aussi que vécut le général Dufour entre 1826 et 1845. Henry Dunant lui soumit son manuscrit pour approbation avant de l'envoyer à l'impression.

Henry Dunant voulut faire de son livre une publication de haute qualité en grand format et y inclure une carte de la bataille de Solférino imprimée en trois couleurs. Il dût régler lui-même la facture, très lourde. Le livre parut en novembre 1862 pour distribution privée seulement. Les 400 premiers exemplaires, portant la mention « Ne se vend pas » sur la couverture, furent offerts à un public restreint à Genève, et les autres à des personnalités influentes en Europe.

Le livre jouit rapidement d'une certaine reconnaissance, et une deuxième édition parut, cette fois mise en vente au prix de 5 fr. l'unité. En février 1863, 3000 exemplaires supplémentaires furent publiés, dans un format différent et au prix plus abordable de 1,50 fr. chacun. La même année, le livre fut traduit en allemand, néerlandais et italien.

Fondation Martin Bodmer – exposition Guerre et Paix
L'édition originale d'*Un Souvenir de Solférino*, ainsi qu'une pensée autographe signée par son auteur, sont présentées aux côtés d'autres manuscrits rares jusqu'au 1er mars 2020.

Téléchargez la version PDF gratuite.

▶ Apprenez-en plus sur l'histoire de Genève sur la Place du Bourg-de-Four ou passez à la prochaine étape : le lieu de naissance d'Henry Dunant (12, rue Verdaine).

Histoire de Genève : la Place du Bourg-de-Four ou la croisée des chemins

En se retirant de la région, il y a 20 000 ans, les glaciers laissèrent derrière eux le lac Léman avec, sur le Rhône qui le traverse, *l'Île*. Seul point de traversée du Rhône aux alentours, l'Île est dotée de ponts en bois depuis l'Antiquité.

Genève devint donc un important lieu de halte pour les voyageurs, ainsi qu'un centre de transport de biens. Un grand marché fut établi à cet endroit (la Place du Bourg-de-Four).

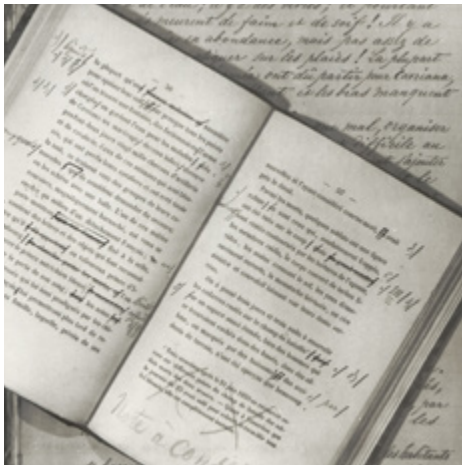

En l'an 58 av. J.-C., sous l'Empire romain, ce lieu apparut pour la première fois dans les écrits de Jules César sous le nom de « Genua », qui signifie « l'embouchure de la rivière ». Genève continua de prospérer au Moyen Âge, et son lieu de commerce se déplaça vers ses trois ports (Fusterie, Molard et Longemalle). Du XIIIe au XVe siècle, Genève accueillit quatre fois par an des foires de commerce internationales. Elle devenait à chacune de ces occasions le centre financier et commercial de l'Europe, et sa population doublait du fait de l'arrivée massive de marchands et de banquiers français, allemands, néerlandais, italiens et suisses, ainsi que d'artisans, d'artistes et d'autres visiteurs.

Après le déclin de ces foires (le roi de France décida en effet de favoriser celles de Lyon), Genève continua d'entretenir des relations commerciales avec Berne et Fribourg, et de nouvelles alliances se formèrent progressivement avec ces cantons.

Aujourd'hui, la Place du Bourg-de-Four reste un lieu animé et plein de vie, et le cœur de la Vieille-Ville.

▶ Prochaine étape : le lieu de naissance d'Henry Dunant (12, rue Verdaine).

08–
Henry Dunant, de l'enfance à l'âge adulte

Henry Dunant, de son vrai nom Jean-Henri Dunant, naquit le 8 mai 1828 dans cette propriété, au sein d'une famille bourgeoise qui en était propriétaire. Ses parents étaient connus pour leur engagement social, et il accompagna souvent sa mère dans ses visites aux pauvres et aux malades. Son père œuvrait quant à lui principalement auprès des délinquants et criminels, et un été, lors d'un voyage en famille dans le sud, il rendit visite à des détenus de la prison de Toulon accompagné d'Henry, alors âgé de 6 ans. Cette visite marqua beaucoup le petit garçon.

À l'adolescence, Henry Dunant fréquenta le Collège de Genève (aujourd'hui Collège Calvin). S'il était très doué en théologie et obtint même plusieurs prix, ses résultats dans d'autres matières étaient médiocres, et il finit par être renvoyé à l'âge de 14 ans. Il acheva sa scolarité avec l'aide d'un tuteur privé qui vivait dans cet immeuble, lequel appartenait toujours à sa famille. Le midi, il allait souvent déjeuner avec sa tante Sophie, qui était membre de la Société évangélique. Il se mit à y jouer un rôle actif. Tout au long de ses années d'études, il fut animé par le désir et le devoir de venir en aide aux personnes vulnérables. Ainsi, devenu jeune adulte, il passait ses dimanche après-midi à lire la Bible avec des détenus condamnés.

▶ Poursuivez votre découverte de l'histoire de Genève à l'Ancien arsenal ou rendez-vous à l'étape suivante : la résidence d'Henry Dunant (4, rue du Puits-Saint-Pierre).

Dans sa vingtaine, Henry Dunant fut envoyé en voyage en Algérie par son employeur, la banque Lullin & Sautter. Sur place, il décida de créer sa propre entreprise, appelée Les Moulins de Mons-Djémila. Si son optimisme et son enthousiasme attirèrent des investisseurs genevois, l'entreprise se heurta à des problèmes, et c'est dans l'intention de les résoudre qu'Henry Dunant partit en juin 1859 pour le Nord de l'Italie. Là, il tenta en vain d'obtenir une audience avec Napoléon III et finit par être déclaré en faillite et condamné par le tribunal de commerce de Genève. Mais son voyage le conduit à déployer son énergie dans une tout autre direction.

Histoire de Genève : l'identité indépendante de la République

Vous vous trouvez à présent à l'Ancien arsenal, où vous pouvez admirer trois mosaïques représentant les premiers chapitres de l'histoire de Genève : l'arrivée de Jules César en 58 av. J.-C., la prospérité apportée par les foires de commerce du Moyen Âge et l'impact de la Réforme et de l'arrivée des huguenots.

Tout au long de son histoire, Genève parvint à rester indépendante et à conserver son identité. En 1602, le duc de Savoie, dont les terres encerclaient Genève, lança un dernier assaut sur la république. Ses soldats tentèrent d'escalader les murs de la ville en pleine nuit au moyen d'échelles extensibles. La légende dit qu'une Genevoise connue sous le nom de *Mère Royaume* donna alors l'alerte en déversant sa marmite de soupe chaude sur un soldat savoyard qui passait. Le 12 décembre de chaque année, les Genevois commémorent cette victoire en célébrant la Fête de l'Escalade, à l'occasion de laquelle ils dégustent des marmites en chocolat remplies de légumes en pâte d'amande.

Genève perdit néanmoins une fois son indépendance, lorsqu'elle fut annexée par la France de 1798 à 1813. Après la défaite de Napoléon 1er, les troupes autrichiennes victorieuses restèrent plusieurs mois à Genève avant de partir en emportant les canons de la république. Genève parvint à négocier leur récupération, et les cinq canons qui subsistent sont fièrement exposés ici.

En 1815, les Genevois votèrent en faveur d'un rattachement à la Suisse, formant alors son 22e canton. À la même époque, les puissances européennes reconnurent officiellement la neutralité suisse. Ailleurs en Europe, des velléités nationalistes de redéfinition des frontières déclenchaient de plus en plus de nouvelles guerres.

▶ Prochaine étape : la résidence d'Henry Dunant (4, rue du Puits-Saint-Pierre).

09–

La naissance d'une idée

En 1856, Henry Dunant hérita de l'appartement de sa tante Sophie, où il vécut jusqu'à son départ de Genève en 1867.

Le 24 juin 1859, il se rendit en Lombardie dans le but d'obtenir une audience avec Napoléon III pour discuter de ses entreprises en Algérie. Il arriva en fin d'après-midi dans le village de Castiglione où il fut horrifié de trouver des milliers de soldats ensanglantés et gravement blessés, arrivant les uns après les autres de Solférino, où venaient de s'affronter des troupes autrichiennes et franco-piémontaises. Sur le champ de bataille, tout proche, 40 000 hommes avaient été abandonnés, morts ou blessés, par manque de soins médicaux. Henry Dunant vint immédiatement en aide aux villageois qui tentaient de leur mieux d'apporter des soins et des secours aux soldats, sans faire de distinction de nationalité. Mais cela ne lui suffit pas. Comment pouvait-on prévenir des souffrances aussi abominables lors de futures batailles?

Se considérant comme un homme de lettres, de rigueur et de précision, Henry Dunant passa un an à écrire *Un Souvenir de Solférino* dans son appartement. Il misa avec efficacité sur le choc et l'émotion pour diffuser deux idées : établir des comités de secours composés de volontaires formés et faire que les gouvernements adhèrent internationalement au principe de l'apport de soins à tous les soldats blessés à la guerre.

En novembre 1862, *Un Souvenir de Solférino* fut imprimé et distribué à des personnalités genevoises et à des dirigeants européens de premier plan, aux frais de son auteur. Les réactions furent immédiates et très positives, 13 chefs d'État faisant notamment part de leur intérêt. Henry Dunant, ravi, commença alors à planifier l'avancement de ses idées et se tourna d'abord vers Paris, du fait de sa grande influence. Les évènements prirent cependant une tournure différente.

▶ Prochaine étape : le Casino de Saint-Pierre (3, rue de l'Évêché).

10–

Le lancement de la Croix-Rouge – une initiative privée

Gustave Moynier, président de la *Société genevoise d'utilité publique*, fut un des citoyens genevois qui reçurent un exemplaire d'*Un Souvenir de Solférino*. Immédiatement convaincu, il se précipita chez Henry Dunant pour le féliciter pour son « idée géniale ».

Philanthrope, Gustave Moynier prévoyait de mettre la *Société genevoise d'utilité publique* au service de la mise en œuvre des idées d'Henry Dunant, mais il savait que ses membres hésiteraient et préfèreraient se consacrer aux actions sociales traditionnelles. Le 9 février 1863, à l'occasion de leur assemblée, il proposa donc habilement de présenter les idées d'Henry Dunant à un congrès caritatif international prévu à Berlin au mois de septembre suivant. Rassurés, les membres de l'assemblée nommèrent un comité chargé d'examiner le projet.

La complémentarité d'Henry Dunant et de Gustave Moynier galvanisa les autres membres du comité, et tous formèrent bientôt une équipe dynamique. Lors de leur première réunion, ils s'autoproclamèrent « Comité international permanent », et quand le congrès de Berlin fut soudainement annulé, ils décidèrent d'organiser leur propre conférence internationale, du 26 au 29 octobre 1863 au Palais de l'Athénée. C'est ainsi que naquirent les organismes qui allaient devenir les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le CICR (voir l'étape 5).

Qu'en fut-il de la seconde idée d'Henry Dunant concernant l'engagement des gouvernements? Vous le découvrirez bientôt, après avoir fait la connaissance des deux médecins membres du comité.

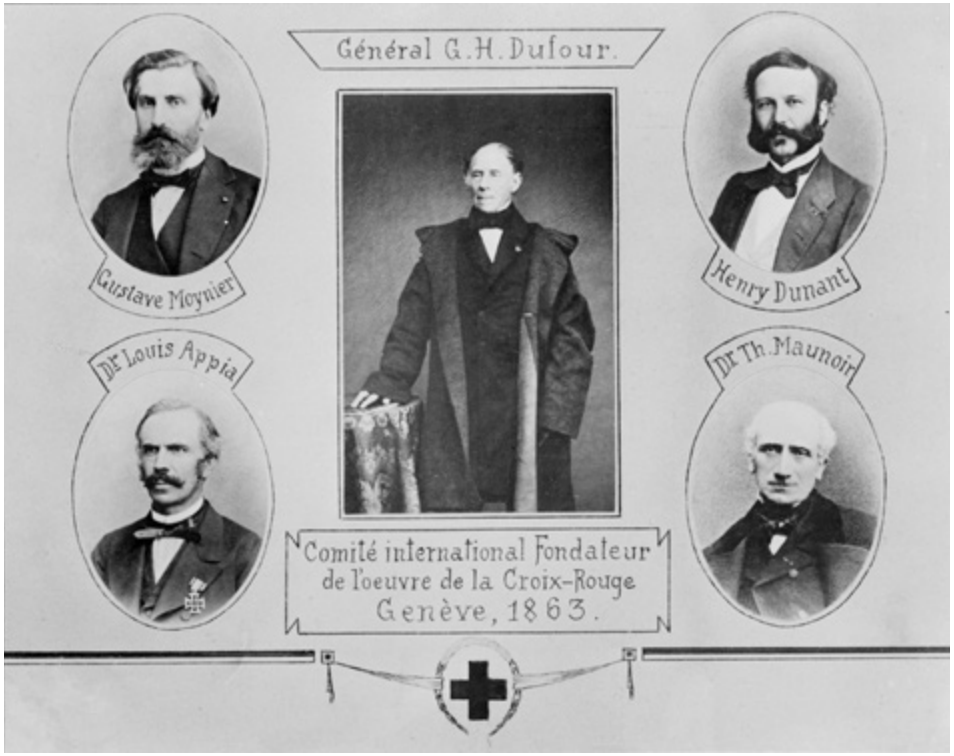

Le « Comité des Cinq », rassemblant le général Dufour (76 ans, président), Gustave Moynier (37 ans, vice-président) et Henry Dunant (35 ans, secrétaire), ainsi que deux chirurgiens nommés pour leur expertise médicale : Théodore Maunoir (56 ans) et Louis Appia (45 ans).

▶ Prochaine étape : la résidence de Louis Appia (10, rue Guillaume Farel).

11—

Le premier mondialiste de l'humanitaire

Louis Appia naquit en 1818 à Hanau, dans le Nord de l'Allemagne. Il arriva à Genève après avoir étudié la médecine à Heidelberg et Paris, se passionnant pour la chirurgie de guerre. Devenu membre de l'église évangélique de Genève, sa foi le poussait à améliorer le sort des personnes vulnérables. Il donna des conférences pour promouvoir l'hygiène publique, les soins infantiles, les premiers secours et la lutte contre l'alcoolisme.

Quand la campagne d'Italie démarra en 1859, Louis Appia lança un appel aux dons (charpie et vêtements) pour les blessés des deux camps dans le *Journal de Genève* du 13 mai. Neuf semaines avant l'arrivée d'Henry Dunant à Solférino, Louis Appia avait déjà compris l'utilité de provoquer l'émoi du public. Début juillet, il se rendit à Turin et parcourut la région pour rendre visite à des soldats blessés hospitalisés, contribuant ainsi au développement de la médecine militaire. Il conseilla par ailleurs Henry Dunant dans la rédaction d'*Un Souvenir de Solférino*.

Il n'est donc pas surprenant que Louis Appia soit devenu un membre actif du Comité international et ait été déployé par la « Croix-Rouge genevoise » nouvellement établie dans le cadre de la guerre du Schleswig-Holstein, au printemps de 1864. Lui et le capitaine néerlandais Charles van de Velde (délégué de la Conférence de 1863) furent chargés d'agir en qualité d'observateurs neutres dans les deux camps. Ils devinrent ainsi les premiers délégués du CICR, créant un nouveau rôle dans les zones de conflit.

▶ Rendez-vous à la résidence de Théodore Maunoir pour faire la connaissance du personnage le moins connu de cette histoire (rue du Soleil-Levant).

12–

Le médecin philanthrope

Théodore Maunoir naquit en 1806 au sein d'une famille de médecins. Après avoir étudié la médecine à Paris, il revint à l'âge de 28 ans à Genève où il devint chirurgien. Grâce à un stage effectué en Angleterre et à sa seconde femme, qui était américaine, il connaissait bien le monde anglophone. Il s'intéressait particulièrement aux soins médicaux et au rôle des volontaires durant la guerre de Sécession.

On connaît mal la relation qui l'unissait aux autres membres du Comité international quand il y fut nommé en 1863 ; on sait seulement qu'il était ami avec Louis Appia, qu'il avait introduit dans la société genevoise. Contrairement aux autres membres qui préféraient porter leur attention sur les élites, Théodore Maunoir pensait que les simples citoyens pouvaient apporter une aide utile et qu'il importait donc de sensibiliser l'ensemble de la population.

Il joua un rôle particulièrement actif dans les discussions de la Conférence internationale qui se tint du 26 au 29 octobre 1863, surtout lorsque des délégués médicaux comme le Dr Boudier, représentant de la France envoyé par Napoléon III, se montrèrent hostiles au projet. Ainsi, quand on lui demanda dans quelle classe choisir les volontaires, Théodore Maunoir répondit : « Dans toutes les classes, du moment qu'on prend les soldats dans toutes les couches de la population ». Cette réponse systématiquement opposée à toutes les objections du délégué impérial allait orienter les débats pour aboutir à la reconnaissance de la nécessité d'obtenir l'aide des civils pour appuyer des services médicaux insuffisants.

Théodore Maunoir mourut subitement six ans à peine après la création de la Croix-Rouge, mais il fut reconnu par les autres membres du Comité comme ayant joué un rôle très influent dans cette entreprise.

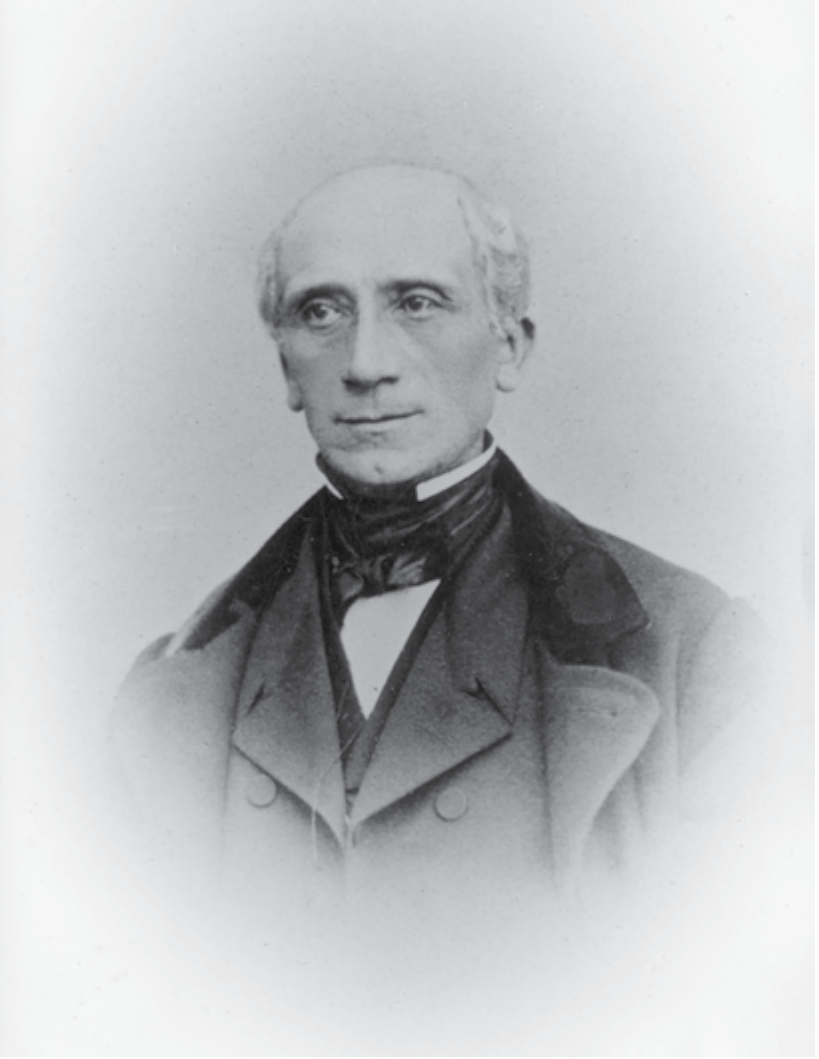

▶ Prochaine étape : le Bureau de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (9, cour de Saint-Pierre).

13–

L’essor du Mouvement de la Croix-Rouge

En 1892, les comités de secours pour les militaires blessés furent rebaptisés Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Après l’introduction du symbole du croissant apparurent aussi des Sociétés nationales du Croissant-Rouge. Cinquante ans après la création de la Croix-Rouge, 45 Sociétés nationales existaient déjà en Europe et ailleurs.

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), les Sociétés nationales acquirent une expérience extraordinaire et attirèrent des millions de volontaires. Les femmes se mirent à jouer un rôle particulièrement actif, notamment en réalisant des tâches qui revenaient auparavant aux hommes.

Dans l’Europe ravagée de l’après-guerre, la famine et les épidémies se répandaient, et les Sociétés nationales décidèrent de mener des activités de paix dans des domaines comme la santé publique, l’hygiène et les premiers secours. En 1919, elles fondèrent la *Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge*, censée jouer un rôle de coordination et d’appui. Jusqu’en 1922, le Bureau de la Ligue se trouvait ici. En 1991, la Ligue devint la *Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*.

La Croix-Rouge genevoise fut créée en 1864, deux ans avant la Croix-Rouge suisse à Berne. Elle prit rapidement la décision de déployer dans le cadre de la guerre du Schleswig-Holstein deux hommes qui deviendraient les premiers délégués du CICR, mais son élan initial retomba vite. Ce n’est qu’en 1889 que des Genevoises, parmi lesquelles Alice Favre, lui donnèrent un nouveau souffle.

Exposition ARRÊT SUR AFFICHES
Jusqu’au 26 janvier 2020 – Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Suivez l’extraordinaire essor des Sociétés nationales à travers une collection d’affiches.

▶ Dernière étape : la salle de l’Alabama de l’Hôtel de ville de Genève.

14—

Le lancement des Conventions de Genève – l'engagement des gouvernements

Faisant suite à la Conférence de 1863, qui porta création de la Croix-Rouge, les membres du Comité international de Genève se mirent immédiatement à diffuser aussi largement que possible les résolutions adoptées, dans le but d'encourager la création de comités nationaux et de commencer à préparer une conférence diplomatique. Les tâches d'organisation et de rédaction furent principalement réalisées par Gustave Moynier avec l'aide du général Dufour, tandis qu'Henry Dunant effectua de nombreux déplacements pour promouvoir la Croix- Rouge et la conférence diplomatique prévue en août 1864. Tendant à agir de manière intuitive, mais aussi impulsive, sans consulter les autres membres, il finit par être exclu des activités du Comité, à l'exception de celles liées aux relations publiques et à l'organisation de festivités.

C'est dans la salle de l'Alabama que 12 États signèrent le 22 août 1864 la Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne. La première Convention de Genève garantit le respect et la neutralité des soldats blessés sur le champ de bataille, ainsi que des ambulances, des hôpitaux et du personnel de santé. Elle garantit un traitement impartial des blessés, quel que soit leur camp. Le signe distinctif de la croix rouge sur fond blanc pour tous les personnels et hôpitaux fut adopté.

Ce traité fut révisé et élargi par les Conventions de Genève du 12 août 1949, aujourd'hui adoptées par 194 États. Deux Protocoles vinrent s'ajouter en 1977.

Regardez *Les lois de la Guerre* (en bref).

Signature de la Convention de Genève de 1864, le 12 août : Bade, Belgique, Danemark, France, Hesse, Italie, Portugal, Prusse, Espagne, Suisse, Pays-Bas et Württemberg (rejoints en décembre par la Norvège et la Suède)

L'édifice dans lequel se trouve la salle de l'Alabama est actuellement fermé au public pour cause de rénovations. Vous pouvez le visiter virtuellement en regardant le court métrage ci-dessous, réalisé par le Département de l'instruction publique de Genève.

Voilà donc comment la Croix-Rouge et les Conventions de Genève prirent forme dans la Genève du XIXe siècle, lançant l'action et le droit humanitaires modernes et conduisant la ville vers sa destinée internationale.

Quand vous traverserez le Pont du Mont-Blanc pour atteindre l'autre rive, ne manquez pas les drapeaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Jet d'eau illuminé en rouge !

▶ Pour continuer d'explorer le Sentier humanitaire, vous pouvez vous rendre aux étapes suivantes sur la Rive gauche, ou prendre la direction du quartier international pour suivre le Périple humanitaire.

Pourquoi la salle de l'Alabama s'appelle-t-elle ainsi ?
En 1872, les États-Unis accusèrent le Royaume-Uni d'avoir armé le bateau CSS Alabama pour détruire des navires marchands américains durant la guerre de Sécession. Une cour d'arbitrage mit fin au différend dans cette salle en imposant au Royaume-Uni de payer de lourdes indemnités. Les conférences internationales qui menèrent à la création de la Croix-Rouge et à l'élaboration des Conventions de Genève, ainsi que la décision rendue par cette cour d'arbitrage, marquent les débuts de la « Genève internationale ».

Regardez le film d'animation *Histoire d'une idée*, qui présente l'histoire de la Croix-Rouge et de la Convention de Genève.

Autres lieux d'intérêt sur la rive gauche...

Peinture sur borne électrique : *L'histoire d'Henry Dunant à Solférino*

Plaine de Plainpalais

Laissez cette peinture et cette animation vous renvoyer en 1859, quand Henry Dunant vit la souffrance des soldats blessés sur le champ de bataille de Solférino, et aux évènements qui s'ensuivirent.

Centre d'intégration culturelle

50, rue de Carouge, 1205 Genève
Lundi au vendredi, 9h30–11h45, 13h30–18h
Samedi, 11h–15h

La bibliothèque de la Croix-Rouge genevoise contient des livres écrits dans plus de 280 langues différentes, et ses volontaires proposent une aide à l'écriture en français et des cours de langue pour les migrants, ainsi qu'une aide aux devoirs et des activités pour les enfants.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge propose désormais elle aussi ces activités, ainsi qu'un choix de livres en plusieurs langues, au 17, chemin des Crêts.

Fondation Martin Bodmer

19-21, route Martin-Bodmer, 1223 Cologny
Jusqu'au 1er mars 2020

L'exposition *Guerre et Paix*, organisée en partenariat avec les Nations Unies à Genève et le CICR est consacrée aux réalités intemporelles de la guerre et de la paix. L'édition originale d'*Un Souvenir de Solférino*, d'Henry Dunant, y est présentée.

Le Périple humanitaire

1. CICG
2. Place des Nations
3. Mémorial Marcel Junod
4. Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
5. IFRC

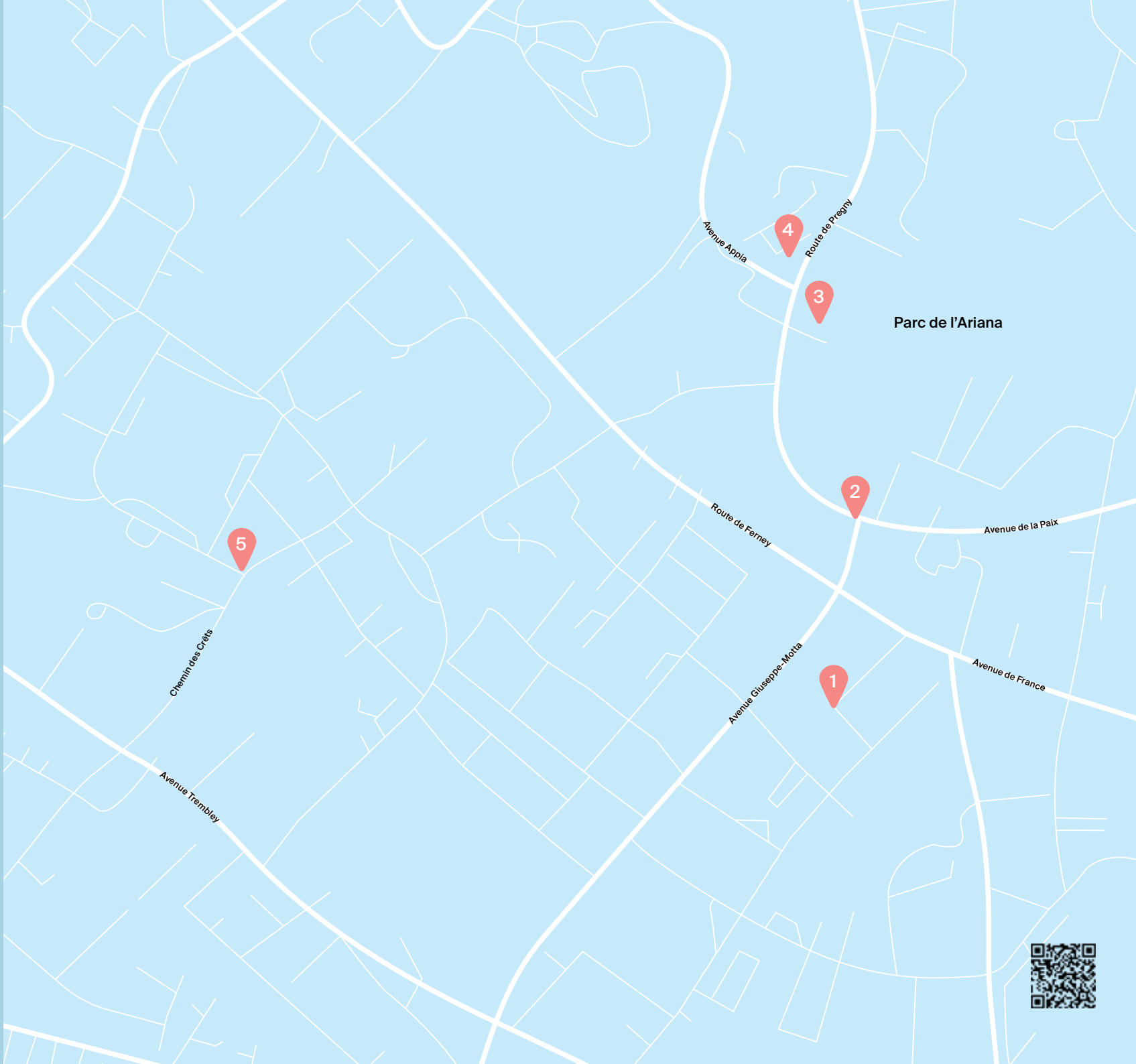

Périple humanitaire
CICG

« Faites-moi confiance ». Arrêter Ébola ne consiste pas seulement à fournir des informations, des vaccins et des traitements ; il s'agit de gagner la confiance des personnes qui ont de bonnes raisons de se méfier.

Agir aujourd'hui, Façonner le monde de demain

En 2019, la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se réunit pour la 33e fois depuis sa première réunion en 1867. Tous les quatre ans, cet organe international unique rassemble les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, à savoir le CICR, les 192 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et leur Fédération internationale, ainsi que les États parties aux Conventions de Genève.

Confiance

Le plus grand atout du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge est la confiance que lui vouent les personnes et les communautés qu'il sert.

Dans ce domaine, toutefois, les travailleurs humanitaires sont confrontés non seulement à des crises, mais aussi à des dilemmes personnels ayant trait aux décisions qu'ils doivent prendre tous les jours. Les principes humanitaires les aident quand ils se retrouvent face à ces défis, et guident toutes les actions visant à porter aide et secours aux personnes touchées par un conflit, une catastrophe ou une autre situation d'urgence. Ces principes essentiels sont ceux d'Humanité, d'Impartialité, de Neutralité et d'Indépendance.

Les patients, les travailleurs humanitaires et les agents de santé, les hôpitaux et les ambulances ne sont pas des cibles.
#NotATarget

Le Rétablissement des liens familiaux et les technologies digitales

Dans le contexte des conflits armés, des catastrophes, des migrations et d'autres situations nécessitant une intervention humanitaire, des familles se retrouvent séparées et des personnes sont portées disparues. L'impact de ces phénomènes sur les familles, les communautés, et la société dans son ensemble, est désastreux et durable. Le Réseau des liens familiaux de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge fournit des services visant à maintenir un contact entre les membres de familles séparées ou à rétablir le contact avec des proches portés disparus, tout en apportant un soutien aux personnes touchées tout au long du processus de recherche et de réunion des familles. En dépit d'avancées technologiques rapides et de la prolifération des communications mobiles, il reste pour certaines personnes difficile de garder et rétablir le contact avec leurs proches en situation de crise.

Regardez *Rétablissement des liens familiauxde la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge*

Deux manifestations et installations

4-12 décembre 2019 devant le CICG
(Centre international de Conférences de Genève)

Yourte « Dialogue sur l'Humanité »

Dans une véritable yourte Mongole, les visiteurs sont invités à découvrir des photographes tout en ralentissant la lecture de chaque image et en observant leurs pensées et leurs émotions.

Différentes questions leur sont posées : Que voyez-vous ? Quelle a été votre première réaction en regardant cette image ? Les visiteurs peuvent ensuite découvrir les histoires et les dilemmes qui se cachent derrière chaque photographie, et échanger avec des experts du travail humanitaire et de l'art.

La yourte « Dialogue sur l'Humanité » s'inscrit dans le projet Principes humanitaires, ici et maintenant. En plus d'examiner des photographies dans la yourte, les visiteurs sont invités à se rendre au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour y regarder des courts métrages donnant matière à réflexion. Cette installation d'art contemporain est l'aboutissement d'un partenariat entre le Musée de l'Élysée, le Département fédéral des affaires étrangères et le CICR.

Dispositif mobile « Rétablissement des liens familiaux » (RLF)

Le camion du Dispositif mobile de soutien aux exilés de la Croix-Rouge française permet d'aller plus près des personnes exilées pour leur apporter de l'assistance, et notamment les aider à rétablir le contact avec leurs familles. Les visiteurs peuvent y découvrir l'ensemble des activités que le Réseau des liens familiaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge propose aux personnes séparées à cause d'une crise.

Périple humanitaire
Place des Nations

Crises humanitaires
Dilemmes numériques

Place des Nations
5–12 décembre 2019, 10h–19h

Les technologies digitales transforment le secteur humanitaire. Si elles apportent des possibilités, elles sont aussi source d'inquiétudes croissantes concernant les risques qu'elles pourraient présenter.

Placés en situation de crise, les visiteurs seront confrontés directement aux effets de ces technologies (réseaux informatiques, réseaux sociaux ou encore biométrie).

La chaise cassée : quand l'action humanitaire mène au droit

Commandée par Handicap International et créée par l'artiste genevois Daniel Berset en 1997, la chaise au pied amputé reste sur la Place des Nations en rappel des efforts déployés pour interdire et éliminer les mines antipersonnel dans le monde. En 1992, cinq ONG lancèrent une campagne internationale qui aboutit cinq ans plus tard à l'adoption d'un traité.

Les victimes de mines antipersonnel étaient de plus en plus nombreuses, d'après les constatations des chirurgiens et orthopédistes du CICR. Ainsi, le CICR rejoignit la campagne en 1994, avec le soutien actif des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui faisaient pression auprès de leurs gouvernements et sensibilisaient le public dans ce domaine, tout en assurant des programmes de sensibilisation aux mines dans les pays touchés.

Périple humanitaire
Le Mémorial Marcel Junod

L'essor de l'action humanitaire et du droit international humanitaire

Les pionniers des activités du CICR

C'est en 1864, pendant la guerre du Schleswig-Holstein, que le CICR intervint pour la première fois dans le cadre d'un conflit. **Dr Louis Appia**, chirurgien suisse et co-fondateur de la Croix-Rouge, et **Charles van de Velde**, capitaine néerlandais, furent déployés côté prussien et côté danois, respectivement. Leur rôle n'était pas de porter secours aux blessés, mais de faire office d'observateurs neutres. Ils furent ainsi les premiers délégués du CICR. Ce nouveau rôle allait évoluer pendant la Première Guerre mondiale, avec des délégués rendant visite à des prisonniers.

En 1917, **Renée-Marguerite Frick-Cramer** devint la première déléguée et diplomate humanitaire en participant à des missions et conférences en vue du rapatriement de prisonniers, ainsi qu'à l'élaboration des Conventions.

Pendant l'entre-deux-guerres, **Dr Marcel Junod** fut un pionnier de l'action humanitaire en prenant souvent des initiatives quand le mandat du CICR et les dispositions juridiques en vigueur montraient leurs limites. Entre 1935 et 1938, le CICR le déploya en Éthiopie, à l'époque en guerre avec l'Italie, puis en Espagne, où une guerre civile faisait rage. Dr Junod vit de nombreux combattants et civils tués et blessés, ainsi que de bombardements et de l'usage d'armes chimiques.

Au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, Dr Junod fut déployé pour négocier l'accès aux prisonniers de guerre et en visita dans toute l'Europe, avant de partir pour le Japon en juin 1945 dans le même but. À son arrivée, en août 1945, il apprit les dégâts causés par la bombe atomique et devint le premier médecin étranger à arriver à Hiroshima avec tous les médicaments et le plasma sanguin qu'il avait pu rassembler.

En 1947, il écrivit un livre sur sa vie de délégué du CICR intitulé Le troisième combattant, dans lequel il décrivit son rôle comme celui du « troisième combattant » intervenant sur le plan humanitaire entre deux belligérants. On retient de lui ses initiatives en faveur des victimes, adaptées à l'évolution des situations et des besoins, qui ont contribué à l'élaboration du droit international humanitaire. Les délégués du CICR continuent à ce jour de suivre son exemple.

Le Mémorial Marcel Junod
Réalisé par le sculpteur Hisashi Akutagawa, le Mémorial Marcel Junod fut inauguré le 13 septembre 2005 dans le Parc de l'Ariana en mémoire des victimes des bombes atomiques qui frappèrent Hiroshima et Nagasaki, ainsi que de Marcel Junod (1904-1961). Un portrait identique est placé sur le monument de 1979 qui se trouve dans le parc du Mémorial de la Paix de Hiroshima (Japon).

Regardez Docteur Junod, Le Troisième Combattant

Vivifier le droit

Le 12 août 1949, les trois conventions de Genève révisées et une nouvelle convention protégeant les civils furent adoptées à l'unanimité par les États. Trente ans plus tard, en 1977, elles furent complétées par des Protocoles additionnels. Ces traités internationaux contiennent les règles les plus importantes pour limiter la barbarie de la guerre en protégeant les personnes qui ne prennent pas part aux affrontements (les civils, les soignants et les travailleurs humanitaires) ainsi que les combattants qui ne peuvent plus le faire (les blessés, les malades et les combattants capturés).

Pourtant, depuis leur signature, le monde a été témoin de terribles violations de ces normes et de nouvelles formes de guerre totale et de violences visant à détruire l'ennemi par tous les moyens – y compris en ciblant des civils, du personnel humanitaire et des structures médicales

Regardez *Les lois de la Guerre* (en bref)

Souvent exposé à de choquantes images de violations graves, le public ne perçoit pas toujours les exemples de respect du droit humanitaire.

Or, ils sont partout : un blessé autorisé à passer un point de contrôle, un enfant recevant de la nourriture, des détenus autorisés à envoyer un message à leurs familles… À l'heure actuelle, notre défi commun est de trouver des moyens de faire en sorte que les Conventions soient davantage respectées face à l'évolution de la dynamique des conflits.

À ce jour, les Conventions de Genève de 1949 ont été adoptées par 194 pays. Elles continuent d'être nécessaires et de sauver des vies 70 ans après leur naissance, comme le voulaient les États.

70e anniversaire
des Conventions de Genève

Promenade dans la Genève historique : Parc de l'Ariana

Au XIXe siècle, les terres de Gustave Revilliod s'étendaient jusqu'au lac. Fervent collectionneur, Gustave Revilliod fit bâtir ce musée en 1870. Aujourd'hui, celui-ci présente la plus importante collection de céramique et de verre d'Europe.

Gustave Revilliod légua ses terres à la Ville de Genève pour que celle-ci en fasse un parc public portant le nom de sa mère, Ariana. Ses souhaits ne furent toutefois pas entièrement respectés, car la ville avait besoin de terrains pour construire le Palais des Nations pour la Société des Nations (SDN) établie à Genève en 1919. L'Avenue de la Paix fut ensuite aménagée pour relier la SDN à une autre organisation, l'Organisation internationale du Travail (le Bureau international du Travail était alors dans les locaux actuels du CICR). Les Nations Unies occupent le Palais des Nations depuis 1946.

Périple humanitaire
Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

L'extraordinaire histoire d'un vaste mouvement humanitaire

De la naissance d'une idée…

En 1859, Henry Dunant, jeune Suisse originaire de Genève, voyageait dans le Nord de l'Italie quand il se retrouva près de Solférino au lendemain d'une bataille sanglante. Horrifié par ce qu'il avait vu, il publia en 1862 un livre intitulé *Un souvenir de Solferino*, réclamant une amélioration des soins apportés aux soldats blessés en temps de guerre.

La Croix-Rouge naquit en février 1863, quand Henry Dunant et quatre autres Genevois fondèrent ce qui allait devenir le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). À la fin de la même année, un certain nombre de pays avaient accepté la proposition d'Henry Dunant de créer des sociétés nationales de secours. Un emblème facile à reconnaître fut attribué à ces sociétés : une croix rouge sur fond blanc. Un autre symbole, le croissant rouge, fut introduit plus tard. Enfin, le cristal rouge fut adopté en 2005 à titre d'emblème additionnel pouvant être utilisé par les Sociétés nationales.

En août 1864, douze gouvernements signèrent la première Convention de Genève, laquelle oblige les armées à prendre soin des soldats blessés, de quelque camp qu'ils soient. Il s'agit là d'un tournant dans l'histoire de l'humanité, qui jette les bases du droit international humanitaire.

… à la réalité d'aujourd'hui

Aujourd'hui, le CICR, les 192 Sociétés nationales existantes et leur Fédération internationale forment le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, un véritable réseau humanitaire mondial comptant 14,2 millions de personnes (employés et volontaires) prêtes à venir en aide à celles et ceux qui sont confrontés à des catastrophes, des conflits et des problèmes sanitaires et sociaux.

Regardez le film d'animation *Histoire d'une idée.*

Le siège du CICR

Depuis 1947, le siège du CICR se trouve dans l'ancien Hôtel Carlton. Construit au XIX[e] siècle pour servir de pensionnat, ce bâtiment a aussi été le bureau de l'OIT (1920-1926).

Le CICR dirige et coordonne les activités internationales menées par le Mouvement dans le cadre de conflits armés et d'autres situations de violence. Sa mission est de fournir protection et assistance aux victimes en opérant directement sur le terrain ainsi qu'en promouvant le respect du droit international humanitaire. Entre ses équipes de terrain et son siège, l'organisation compte environ 17 700 employés répartis dans plus de 90 pays, et environ 30 % de ses activités opérationnelles sont menées en coopération avec les Sociétés nationales.

Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Inauguré en 1988 et rouvert en 2013 après rénovation, ce musée présente l'histoire humanitaire du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sous l'angle de l'évolution de son action et de celle du droit international. On peut y admirer la Convention de Genève originale de 1864, ainsi que six millions de fiches concernant des prisonniers de guerre capturés pendant la Première Guerre mondiale.

Le bâtiment rénové abrite aussi l'Humanitarium, un lieu innovant et évolutif idéal pour organiser des évènements et des discussions sur les défis humanitaires d'aujourd'hui.

C'est là que se tiennent les trois expositions temporaires suivantes.

Arrêt sur Affiches

Au Musée
Jusqu'au 26 janvier 2020
Véritables miroirs de la société, les 10 500 et quelque affiches Croix-Rouge et Croissant-Rouge de la collection du Musée reflètent les préoccupations des différentes époques auxquelles elles ont été conçues. Elles suivent l'extraordinaire essor des activités des Sociétés nationales et capturent les événements qui bouleversent le monde.

Pages

À l'Humanitarium
17 octobre 2019 au 30 avril 2020
Fondée en 1869, la Revue internationale de la Croix-Rouge est la plus ancienne publication consacrée au droit, à l'action et aux politiques humanitaires. Pour célébrer son 150e anniversaire, l'exposition invite les visiteurs à se plonger dans plus de 110 000 pages qui retracent l'histoire passionnante du journal, et à se demander si les mots peuvent changer le cours de l'histoire.

Principes humanitaires, ici et maintenant

Au Musée
4–12 December 2019
Cette installation d'art contemporain entend aider les visiteurs à mieux connaître et mieux comprendre l'importance des principes humanitaires dans la vie quotidienne, tout en offrant un espace au Dialogue sur l'humanité. Les visiteurs sont invités à regarder quelques courts métrages et à observer leurs pensées et leurs émotions. Ils peuvent poursuivre cette expérience, cette fois à travers l'art de la photographie, à l'intérieur de la yourte installée devant le CICG. Ce projet est l'aboutissement d'un partenariat entre le Musée de l'Élysée, le Département fédéral des affaires étrangères et le CICR.

Guerre et Paix

À la Fondation Martin Bodmer
Jusqu'au 1er mars 2020
À la Fondation Martin Bodmer, l'exposition Guerre et Paix présente notamment l'édition originale d'*Un Souvenir de Solférino*, d'Henry Dunant.

Promenade dans la Genève historique : entre le Musée et la Fédération internationale

Diplomatie internationale
Outre les 37 organisations internationales et les 420 organisations non gouvernementales établies à Genève, les États, représentés ici par 179 missions permanentes, sont eux aussi des acteurs essentiels de la diplomatie multilatérale. Ils sont parties prenantes de l'action et du droit humanitaires, notamment en tant qu'États parties aux Conventions de Genève et aux traités connexes. Rien que dans ce quartier, vous passerez devant les missions de la Russie, du Koweït, de la Corée du Sud et du Canada.

En vous approchant de l'InterContinental, tentez d'imaginer à quoi ressemblaient les lieux avant la construction et l'inauguration de l'hôtel en 1964. Ici se trouvaient des champs de verdure où l'on faisait paître des moutons. Depuis, nombre de réunions diplomatiques, officielles ou non, et des centaines de visites de chefs d'État et de ministres ont eu lieu entre ces murs. L'InterContinental a été le témoin de la marche de l'histoire.

De la campagne à un centre international
La ferme de Budé. Jusqu'à la démolition des murs qui entouraient Genève en 1850, cette zone hors de la ville fortifiée n'était que champs et forêts divisés en vastes domaines bourgeois. Dans les années 1770, l'endroit où vous vous trouvez appartenait aux Turrettini, famille de réfugiés protestants arrivée d'Italie au XVIe siècle. Il devint ensuite le domaine de Budé, et des jardins potagers remplacèrent progressivement les champs de semences et les vignes. En 1930, la commune du Petit-Saconnex (village, parcs et domaines y compris) fusionna avec la Ville de Genève. Du fait de la construction de l'aéroport en 1920 et du Palais des Nations en 1937, ainsi que de l'arrivée de toutes les autres organisations après 1946, cet endroit se transforma rapidement en ce que l'on appelle aujourd'hui la « Genève internationale ».

Périple humanitaire
La Fédération internationale

La plus grande organisation humanitaire du monde fête 100 ans de solidarité

Pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918), les Sociétés nationales de la Croix-Rouge acquirent beaucoup d'expérience et attirèrent des millions de volontaires. Dans l'Europe ravagée de l'après-guerre, la famine et les épidémies se répandaient vite du fait de déplacements massifs. Les Sociétés nationales décidèrent donc de se lancer dans la promotion de la santé publique, de la nutrition, de l'hygiène et des premiers secours, ainsi que de venir en aide aux personnes vulnérables au sein de leurs communautés.

C'est dans cet esprit qu'Henry Davison, président du Conseil de Guerre de la Croix-Rouge américaine, proposa de regrouper les Sociétés nationales en une fédération pour tirer parti de leur vaste savoir-faire et exploiter au mieux leur potentiel. Cette initiative déboucha sur la création de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le 5 mai 1919 à Paris. L'objectif de la Ligue était d'appuyer les Sociétés nationales et leurs activités sanitaires et de coordonner les secours en cas de flambée d'épidémie ou de catastrophe naturelle.

Rebaptisée Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale) en 1991, elle compte aujourd'hui plus de 13,7 millions de volontaires œuvrant au sein de 192 Sociétés nationales et forme un véritable réseau mondial en mesure d'apporter une aide humanitaire au niveau communautaire, avant, pendant et après une catastrophe ou crise.

La nécessité de traiter les blessures invisibles

Les conflits armés, les catastrophes naturelles et autres situations d'urgence accroissent considérablement les besoins en santé mentale et soutien psychosocial. La souffrance morale causée par un traumatisme, de l'anxiété ou un chagrin peut subsister bien après une blessure physique. Les aidants qui appartiennent aux communautés touchées sont exposés au même stress et aux mêmes difficultés qu'elles. La Croix-Rouge danoise gère le Centre de référence de la Fédération internationale pour le soutien psychosocial, destiné aux personnes touchées, au personnel et aux volontaires.

La nécessité de mieux se préparer aux changements climatiques

Des millions de personnes souffrent déjà des conséquences humanitaires des changements climatiques dans le monde. Ces effets se font sentir plus tôt et plus souvent que prévu, et le nombre de catastrophes climatiques et météorologiques a fortement augmenté ces dernières décennies.

Des catastrophes soudaines déplacent déjà plus de 25 millions de personnes par an en moyenne, et des risques à évolution lente menacent d'en déplacer des millions d'autres. On s'attend largement à ce que le nombre de personnes déplacées par les effets des changements climatiques continue d'augmenter, en particulier dans les pays en développement.

Le Centre du changement climatique de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été créé en 2002 par la Croix-Rouge néerlandaise et la Fédération internationale, dans le but de réduire les effets des changements climatiques sur les personnes vulnérables et d'améliorer la préparation pluridisciplinaire, notamment en élaborant des lois relatives aux catastrophes et des stratégies de gestion des risques tenant compte du climat.

Réaménagement innovant du siège de la Fédération internationale à l'heure où celle-ci fête ses 100 ans

Visitez les nouveaux locaux de la Fédération internationale, découvrez leur construction respectueuse de l'environnement et voyez ce qui y est proposé aux Sociétés nationales, aux partenaires humanitaires et à la communauté genevoise locale.

La plupart du bâtiment est ouvert au public, y compris son restaurant, Les Continents, très apprécié. Entrez par le hall de réception principal ; vous y trouverez une exposition présentant l'histoire de la Fédération internationale et de ses fondateurs. Ce chaleureux espace ouvert accueille aussi un Mémorial des volontaires qui commémore la vie et le dévouement des intervenants Croix-Rouge et Croissant-Rouge tués dans l'accomplissement de leurs fonctions.

La section genevoise de la Croix-Rouge suisse maintient une présence ici avec une bibliothèque plurilingue proposant de nombreux services à la communauté, notamment une aide à l'écriture en français pour les migrants et une aide aux devoirs pour les enfants de la localité.

Entre le 4 et le 12 décembre, vous aurez la possibilité de regarder des films historiques tirés des archives de la Fédération internationale. Vous pourrez aussi découvrir la « Machine à remonter le temps » (installation de la Croix-Rouge suisse). Vous pourrez enfin assister à des conférences et exposés sur des priorités humanitaires comme les changements climatiques et la santé mentale, ou tout simplement déguster un café au restaurant chaleureux et dynamique situé dans ce nouvel édifice consacré à la cause de l'humanité.

Informations pratiques

Durée

Sentier 1: L'Héritage Humanitaire – Vieille-Ville
Il faut environ 90 minutes pour parcourir tout le sentier, dont 30 minutes de marche.

Sentier 2: Le Périple Humanitaire – Quartier international
Il y a environ 40 minutes de marche entre le CICG et le siège de la Fédération internationale, sans compter le temps de visite des étapes du sentier.

Transports Publics genevois – TPG

Sentier 1, point de départ:
Place de Neuve: 3, 5, 12, 18, 20

Sentier 2, point de départ:
Place des Nations: 8, 5, 11, 15, F, 20
La Fédération international: 3

Pour les visiteurs séjournant dans des hôtels à Genève, des titres de transport gratuits peuvent être obtenus à la réception (bus, trams, trains ainsi que les mouettes genevoises – bateaux jaunes).

www.tpg.ch/en/web/site-international
www.mouettesgenevoises.com

Wi-Fi public à Genève

La Ville de Genève propose un accès WiFi gratuit. Son réseau «((o)) ville-geneve» couvre de nombreux sites, et notamment les étapes du Sentier suivantes: Parc des Bastions, Place de Neuve, Plainpalais, cathédrale Saint-Pierre, Place des Nations et Parc de l'Ariana.

Prix

Les installations temporaires du Sentier sont gratuites à exception de l'exposition Arrêt Sur Affiches du Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi que de l'exposition Guerre et Paix du Musée Bodmer. L'entrée au Musée de la Croix-Rouge est gratuite pour les délégués inscrits à la Conférence sur présentation de leur badge.

www.fondationbodmer.ch/contact/
www.redcrossmuseum.ch/votre-visite/informations-pratiques/

Accessibilité

Les deux sentiers sont physiquement accessibles à toutes et tous. Il convient de noter que la Vieille-Ville est faite de rues montantes et de trottoirs pavés. Une description audio sera accessible aux personnes malvoyantes visitant la yourte (installation temporaire – Sentier 2).

Petits encas et lieux de détente

Sentier 1:
Restaurant du CICR/Musée et restaurant The Continents de la Fédération internationale.

Sentier 2:
Grand choix de restaurants et de cafés en Vieille-Ville et aux alentours.

Crédits par ordre d'apparition des images:
Genève Tourisme ©Genève Tourisme – Portrait d'Henry Dunant âgé, Heiden 1895 ©ARCHIVES CICR (DR) – Guerre 1914-1918. Musée Rath. Agence internationale des prisonniers de guerre (AIPG) ©CICR – Guillaume-Henri Dufour ©CICR – Gustave Moynier ©Ville de Genève/CICR/BOISSONNAS, Frédéric – Premier brassard de la Croix-Rouge porté en 1864 par le Dr Louis Appia ©CICR – Alliance universelle des Unions chrétiennes de Jeunes Gens, Paris ©Ville de Genève/CICR/BOISSONNAS, Frédéric – *Un Souvenir de Solférino*, version imprimée corrigée à la main posée sur manuscrit ©CICR – Place du Bourg-de-Four ©Bibliothèque de Genève – Henry Dunant,1855 ©ARCHIVES CICR (DR) – La Mère Royaume - L'Escalade ©Bibliothèque de Genève – Bataille de Solférino, juin 1859 ©ARCHIVES CICR (DR) – Comité des cinq fondateurs de l'œuvre de la Croix-Rouge 1863 ©CICR – Louis Appia ©ARCHIVES CICR (DR) – Théodore Maunoir ©ARCHIVES CICR (DR) – Souscription nationale pour la Croix-Rouge Suisse (Jules Courvoisier), 1920 ©MICR – Signature de la Convention de Genève, le 22 août 1864 ©ARCHIVES CICR (DR) – Salle de l'Alabama ©ARCHIVES CICR (DR) – Affiche de l'exposition «Guerre et Paix» ©Musée Bodmer – Action préventive de lutte contre le virus Ebola, Nord-Kivu, 2018 ©CICR ARCHIVES – Réunion, Benghazi, Libye 2011©CICR – Sarah Carp, Renaissance, 2018 ©Sarah Carp – Camion RLF du Dispositif mobile de soutien aux exilés ©Croix-Rouge française – Services RLF fournis à la caravane de migrants, Mexique, 2018 ©CICR – Des personnes déplacées s'inscrivent au programme de soutien, Philippines, 2018 ©CICR – Couverture du magazine Croix-Rouge Croissant-Rouge, n° 2, 1997 (Joseph Stojan) – Renée-Marguerite Cramer, Services de l'Entente, AIPG ©Ville de Genève/CICR/BOISSONNAS, Frédéric – Marcel Junod posant devant un avion, Guerre d'Ethiopie 1935-1936 ©ARCHIVES CICR (DR) – Afghanistan, 2006 ©CICR – Vue de Genève prise de Morillon ou de Varembé, 1760-1796 ©Bibliothèque de Genève – Bataille de Solférino, juin 1859, (tableau de Carlo Bossoli) ©ARCHIVES CICR (DR) – Les différents emblèmes protecteurs, Musée Rath, 2014 ©ARCHIVES CICR (DR) - Hôtel Carlton, Avenue de la Paix, photo de Frank Henri Jullien, 1928 @Bibliothèque de Genève – Musée international de la Croix-Rouge et du Croisant-Rouge ©MICR photo Alain Germond – Affiche de l'exposition «Arrêt sur Affiches» 2019 ©MICR, superposition.info – Affiche de l'exposition «Pages: 150 ans de la Revue Internationale de la Croix-Rouge» 2019 ©CICR – Ferme de Budé, années 1940 ©Famille Marti – Photo de Stephen Ryan/Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – Dévastation causée par un tsunami, Indonésie, 2018 @Benjamin Suomela/Croix-Rouge finlandaise